



**AgneauxBio (Projet CAS DAR 2013-2015) :**  
**Développement concerté et durable de la production d'agneaux biologiques**

### Contexte et enjeux du projet

Afin de répondre aux ambitions de développement de l'Agriculture Biologique, ce projet vise le développement de la filière ovine (viande et lait). Ce projet a pour objectif d'améliorer l'efficacité commerciale et la durabilité des systèmes de production d'agneaux biologiques grâce à la création d'un observatoire national de la production, et à la construction d'un outil d'aide à la décision pour orienter les choix techniques des éleveurs inhérents à la planification des sorties de leurs agneaux. En vue de conforter les conversions, les installations et le développement des exploitations en agrobiologie, ce projet propose de mettre à disposition des éleveurs et des conseillers des références technico-économiques s'inscrivant dans un cadre de durabilité. Ce projet fournira une évaluation environnementale complète de l'empreinte de la production d'agneaux biologiques.

### Objectifs du projet

L'objectif du projet AgneauxBio est de développer la production d'agneaux biologiques grâce à des actions concertées et durables sur l'ensemble de la filière. Le principal enjeu réside dans l'engagement de l'ensemble de la filière au sein des actions qui seront menées (opérateurs économiques, structures de développement techniques, éleveurs) dans la perspective de développer une filière d'agneaux biologiques française dynamique, compétitive et durable. Ce projet souhaite proposer des outils pour améliorer l'efficacité commerciale de la filière en coordonnant la production et la transformation. Ils devraient permettre à chaque maillon de la filière d'améliorer leur valeur ajoutée. De plus, ce projet envisage d'acquiescer et/ou de consolider des références technico-économiques, sociales, commerciales et environnementales (de type Analyse du Cycle de Vie - ACV) nécessaires au développement de cette production dans des conditions de durabilité. Le projet AgneauxBio produira une évaluation environnementale complète à partir des calculs d'ACV mais aussi à partir d'une palette d'indicateurs environnementaux non pris en compte dans les calculs d'ACV (biodiversité, paysage ...).

### Partenaires

**Partenaires techniques :** Instituts techniques : ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique), Institut de l'Élevage ; Chambres d'Agricultures : Lot, Limousin, Allier, Drome ; Organismes de recherches : INRA de Clermont-Theix, INRA Montpellier ; Groupements de producteurs biologiques : Bio Centre, BLE- CIVAM du Pays Basque, AgroBio Poitou-Charentes, CAB des Pays de la Loire, CGA (Centre des Groupements des Agrobiologistes) Lorraine, FNAB ; Autres organismes (associations) : Commission BIO INTERBEV (Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes), MRE (Maison régionale des éleveurs) de PACA, AVEM (Association Vétérinaire et Eleveurs du Millavois).  
**Autres partenaires techniques (hors financements CAS DAR) :** les lycées agricoles : de la Roche sur Yon, de Brioude et de St Affrique ; Coop de France ; Eleveurs Bio de France (EBF).  
**Partenaires associés au comité de pilotage du projet :** DGER, Agence Bio, ACTA (pour le RMT DévAB), Pôle AB Massif Central, Formabio-DGER, Chambres d'Agricultures de Poitou-Charentes, des Pays de la Loire, de Midi-Pyrénées ; CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine), SEDARB (Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne), ADEME, Unebio, Sicaba, Olivier Ranke (professionnel co-président commission élevage de l'ITAB).

### Présentation du projet

Ce projet se décompose en 2 actions opérationnelles :

#### Action 1 : Améliorer l'efficacité commerciale

Cette action a pour objectif de proposer des outils aux acteurs de la filière ovine biologique, leur permettant d'optimiser la valorisation de leurs produits. La mise en place d'un observatoire national des volumes d'agneaux biologiques produits apportera de la lisibilité au sein de la filière et des éléments de structuration indispensables au développement harmonieux de la filière. Elle élaborera un outil pour faciliter la coordination entre les stratégies de production et de commercialisation à l'échelle de l'exploitation agricole.

#### Action 2 : Améliorer la durabilité de la production ovine

Cette action a pour objectif de mettre en place un réseau d'élevage par grands bassins de production biologique afin de produire des références territorialisées (Midi-Pyrénées, Aquitaine, PACA, Rhône Alpes, Auvergne, Limousin, Centre, Poitou-Charentes et Pays de la Loire). Ces références s'intégreront dans les trois piliers de la durabilité à travers des aspects techniques, socio-économiques et environnementaux. Concernant ce dernier point, les partenaires du projet réaliseront une évaluation environnementale de type ACV, de la production d'agneaux biologiques, qu'ils soient finis à l'herbe ou en bergerie.



### **Premiers résultats et/ou résultats attendus**

La mise en place de l'observatoire national permettra d'apporter une coordination nationale pour l'approvisionnement du marché de l'agneau biologique, d'améliorer la lisibilité de la disponibilité de la ressource en agneaux et de valoriser la complémentarité de la production française. La planification des volumes produits permettra d'améliorer la valeur ajoutée des différents maillons de la filière.

L'outil d'aide à la décision en ferme permettra de réaliser des simulations selon les choix techniques et commerciaux des éleveurs. Il indiquera les grandes répercussions d'une stratégie de commercialisation sur les choix techniques et inversement. Il permettra aussi de disposer d'un planning de sortie des animaux en fonction des choix de production et commercialisation. Une attention particulière sera portée sur les systèmes d'agnelets bio issus de troupeaux laitiers ; des éléments de caractérisation d'un (ou de) systèmes de production et de commercialisation pour les d'agnelets bio de 35 à 40 jours seront fournis afin de définir les éléments de bases nécessaires à une structuration de ce segment de filière.

La mise en place d'un réseau d'élevages biologiques par grand bassin de production d'agneaux biologiques permettra de fournir des références technico-économiques et de durabilité territorialisées pour les agneaux biologiques. Une analyse par bassin de production et par systèmes représentatifs sera fournie.

Un rapport rendra compte des avancées méthodologiques du projet concernant l'acquisition de référence en fin d'année 2 et contribuera à la rédaction du cahier technique « Produire des Agneaux en Agriculture Biologique », outil d'accompagnement des éleveurs dans la conduite de leur atelier ovin.

Pour promouvoir le développement de la production d'agneaux biologiques, les références technico-économiques sont des outils indispensables aux acteurs de développement, de conseils et d'installation en production ovine. Au niveau national, en année 3, une synthèse de la base de données et un récapitulatif des cas concrets décrits seront réalisés. Ces éléments pourront être diffusés sous forme de fiches « référentiel » auprès des conseillers, des éleveurs, des chercheurs. Un rapport sur les ACV des agneaux biologiques sera également disponible en année 3.

### **Valorisation des résultats**

Les travaux et résultats de ce projet seront valorisés à la fois de manière collective (à l'échelle de la filière) et individuelle (à l'échelle de la production). Ils seront transférés à l'ensemble des acteurs concernés par le développement de la filière grâce à des supports adaptés décrits ci-dessous.

Deux outils informatiques : L'observatoire national et l'outil d'aide à la décision (OAD) feront l'objet d'un développement informatique afin de leur apporter l'ergonomie et la solidité nécessaires à un usage déployé par les acteurs des groupements de producteurs (observatoire), par les conseillers techniques et les éleveurs (OAD Ferme).

Des journées de formation : à l'usage des outils cités ci-dessus seront organisées dans les principaux bassins de production pour sensibiliser l'ensemble des acteurs de la filière et leur offrir les moyens de contribuer à l'amélioration de son développement.

Un cahier technique « Produire des Agneaux en Agriculture Biologique » : Constitué d'une dizaine de chapitres complémentaires, il aura pour objectif d'apporter aux techniciens et éleveurs intéressés, le maximum d'informations techniques et économiques mais aussi réglementaires, environnementales et sociales, afin de structurer et d'optimiser un atelier de production Ovin Allaitant Biologique.

Des communications dans les colloques scientifiques et techniques : Les travaux réalisés dans le cadre de ce projet donneront lieu à diverses communications (posters, présentations orales, publications...) dans des colloques ou des revues scientifiques (à comité de relecture) et techniques (vulgarisation). Des restitutions au cours des journées des 3R seront proposées.

Des sites de démonstrations : Dans chaque bassin de production, des lycées agricoles et fermes de références seront le support de portes ouvertes et de journées techniques sur le thème de la production d'agneaux biologiques. L'ITAB coordonnera la réalisation des actions menées sur les lycées agricoles (portes ouvertes, colloques ...) en lien avec le réseau Formabio, en fonction des besoins exprimés.

Colloque de restitution : Au-delà des partenaires du projet, il sera ouvert à tous les agriculteurs enquêtés, ainsi qu'aux autres régions non impliqués dans le projet.

### **Interactions possibles avec le RMT DévAB**

Les travaux prévus dans ce projet s'inscrivent dans le programme général du RMT DévAB. Le projet AgneauxBio contribuera à la production de références technico-socio-économiques ainsi qu'à enrichir l'état des lieux sur les ACV réalisées dans le cadre du RMT DévAB.

### **Contact**

Catherine EXPERTON, ITAB – [catherine.experton@itab.asso.fr](mailto:catherine.experton@itab.asso.fr)

**Retrouvez ce document sur [www.devab.org](http://www.devab.org)**